
Programme de Formation

TX03 - Le montage et le suivi d'une opération de travaux



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 02/07/2026

fin 03/07/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Personnes chargées de conduire des opérations de travaux



Objectifs pédagogiques

Mettre en perspective le rôle de contrôle, de conseil et d'assistance du chargé d'opération

Éclairer, sous un aspect pratique et opérationnel, les points de contrôle dont il doit disposer et qui déterminent la bonne conduite des opérations de travaux et la prévention des litiges en matière de passation comme d'exécution

Être en mesure d'assurer un contrôle efficace de l'exécution des travaux



Description

1. Les intervenants au montage d'une opération de travaux

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre : missions et rôles respectifs (rappel)

Les autres intervenants : contrôleur technique, CSPS, SSI, AMO

2. Le processus de réalisation d'une opération de travaux

Les cas classiques

Le cas de la conception réalisation

3. Le choix des entreprises



Les modalités de détermination du montant du marché

Les seuils de publicité et de mise en concurrence

Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion d'opération pour les travaux et la notion de services homogènes

Les deux formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon la procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique)

Les appels d'offres : identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres

Les autres formes de mise en concurrence

La procédure de dialogue compétitif : intérêt et limites de la procédure, présentation des conditions de mise en oeuvre

Les procédures négociées (avec ou sans mise en concurrence) : conditions d'utilisation, présentation des modalités de mise en oeuvre

Les particularités propres aux marchés de travaux dans le dossier de consultation des entreprises

Marchés à tranches fermes et optionnelles

Les variantes, « options » et prestations supplémentaires

L'allotissement : obligation et conséquences

Le calendrier de l'opération et les délais prévisionnels

Les groupements d'entreprises

Les particularités propres aux marchés de travaux dans l'attribution et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Le rôle du maître d'oeuvre

Les critères de sélection des candidatures

Les critères et sous-critères de choix des offres

La mise au point de l'offre

Cas pratique : établissement d'un planning en fonction de la procédure retenue et de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage

4. Le contrôle de l'exécution des marchés de travaux

Le rôle du maître d'oeuvre dans le CCAGTravaux

Les ordres de service : règles, exceptions, points de contrôle

Les délais : modalités de contrôle, l'application des pénalités, les cas de prolongation de délais

Le contrôle de la sous-traitance, lutte contre le travail dissimulé

5. Règlement des marchés de travaux

Le délai global de paiement et les délais d'intervention du maître d'oeuvre

Les variations de prix : contrôle des formules proposées par les services et de leur mise en oeuvre

Les prix nouveaux

La gestion des modifications du montant des travaux

6. La fin des marchés de travaux

La réception des travaux

Le point de départ des délais de garantie

Le transfert de la garde de l'ouvrage

Le remboursement de la retenue de garantie

La période de garantie de parfait achèvement : réparation des dommages et obligations des entreprises

La réalisation du marché et ses conséquences

Le décompte général et définitif

À quel moment l'entrepreneur principal doit-il établir le projet de décompte ?

Comment gérer la carence de l'entrepreneur ?

L'établissement du décompte général par le maître d'oeuvre : forme, contenu et délais

Les voies de recours de l'entreprise en cas de carence du maître d'oeuvre

La vérification, la signature et la notification du décompte par le maître de l'ouvrage

Les délais prévus par le CCAG Travaux et les conséquences de l'absence de notification dans ces délais

7. Le règlement des litiges

La contestation du décompte par l'entreprise : forme et délais

La forme et le contenu du mémoire de réclamation

Analyse de la réforme du « Décompte général tacite » et commentaires



Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics de travaux



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.